NORME EUROPÉENNE

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

PROJET
prEN 13938-7

Avril 2021

ICS 71.100.30

Destiné à remplacer l' EN 13938-7:2004

Version Française

Explosifs à usage civil - Poudres propulsives et propergols pour fusées - Partie 7 : Détermination des propriétés de la poudre noire

Explosivstoffe für zivile Zwecke - Treibladungspulver und Raketentreibstoffe - Teil 7: Bestimmung der sicheren und zuverlässigen Anzündung und vollständigen Deflagration von Schwarzpulver

Explosives for civil uses - Propellants and rocket propellants - Part 7: Determination of safe and reliable ignition and complete deflagration of black powder

Le présent projet de Norme européenne est soumis aux membres du CEN pour enquête. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 321.

Si ce projet devient une Norme européenne, les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne.

Le présent projet de Norme européenne a été établi par le CEN en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notifications des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

Avertissement : Le présent document n'est pas une Norme européenne. Il est diffusé pour examen et observations. Il est susceptible de modification sans préavis et ne doit pas être cité comme Norme européenne

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

© 2021 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.

Réf. n° prEN 13938-7:2021 F

prEN 13938-7 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

1 Domaine d'application 4

2 Références normatives 4

3 Termes et définitions 4

4 Principe 4

5 Appareillage 4

6 Préparation 5
6.1 Échantillon d'essai 5
6.2 Moyens d'amorçage 5
6.3 Préparation des échantillons pour essai 5

7 Mode opératoire 6

8 Rapport d'essai 6

Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de sécurité concernées de la Directive 2014/28/UE concernant la mise à disposition sur le marché et le contrôle des explosifs à usage civil 7

Bibliographie 8

prEN 13938-7 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (prEN 13938-7:2021) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 321 « Explosifs à usage civil », dont le secrétariat est tenu par UNE.

Ce document est actuellement soumis à l'enquête CEN.

Le présent document est destiné à remplacer l'EN 13938-7:2004.

Par rapport à l'édition précédente, les modifications techniques suivantes ont été apportées :

a) les exigences relatives aux poudres noires ont été réorganisées et retirées du présent document, puisqu'elles sont maintenant couvertes dans le prEN 13631-1:2021 ;

b) les références normatives ont été mises à jour ;

c) l'Article 4, *Principe*, a été ajouté ;

d) révision technique à des fins de clarification ;

e) l'Annexe A, *Plage d'applicabilité des méthodes d'essai*, a été supprimée ;

f) l'Annexe ZA a été mise à jour.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'une demande de normalisation (M/562) annexée à la Décision d'exécution de la Commission C(2019)6634 finale concernant les explosifs à usage civil soumise au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange, et vient à l'appui des exigences essentielles de sécurité de la Directive 2014/28/UE.

Pour la relation avec la Directive 2014/28/UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

L'EN 13938, *Explosifs à usage civil — Poudres propulsives et propergols pour fusées*, est actuellement composée des parties suivantes :

— *Partie 1 : Exigences ;*

— *Partie 2 : Détermination de la résistance à l'énergie électrostatique ;*

— *Partie 3 : Méthode de détermination du passage de la déflagration à la détonation ;*

— *Partie 4 : Détermination de la vitesse de combustion dans les conditions ambiantes ;*

— *Partie 5 : Détermination des creux et des crevasses ;*

— *Partie 6 : Propergols solides pour autopropulsion — Guide pour la détermination de l'intégrité des revêtements modérateurs ;*

— *Partie 7 : Détermination des propriétés de la poudre noire.*

prEN 13938-7 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop